

Grève du 3 juin AESH : la mobilisation s'amplifie !

Plus de 1 500 à Paris, 250 à Marseille, 250 à Lyon, 300 à Toulouse, 60 à Rennes, 250 au Mans, 200 à Lille, 40 à Evreux, 50 à Tours, 150 à Montpellier, 40 à Angers, 100 au Puy-en-Velay, 150 à Clermont, 30 à Bourg-en-Bresse 120 à Calais, 100 à Saint-Etienne, 100 à Carcassonne, 100 à Grenoble, 100 à Laval, 100 à Saint-Denis (Réunion)...

Dans l'unité avec leurs organisations syndicales, avec les enseignants et les parents d'élèves, les AESH ont exprimé leur colère et scandé leurs revendications, à commencer par un vrai statut, un vrai salaire.

Depuis des semaines, FO est à l'initiative des réunions syndicales pour regrouper les AESH, les informer de leurs droits et réaffirmer ou lister les revendications. La mobilisation se développe et la colère s'approfondit face à un ministre qui refuse de répondre à leurs revendications.

Le 3 juin des AG nombreuses se sont tenues à Grenoble, Mont-de-Marsan, Angers, Guéret pour élaborer le cahier de revendications et discuter des moyens de les faire aboutir.

Dans l'AG de Grenoble, 100 personnels présents ont pris position pour une montée à Paris pour s'adresser directement au ministre. C'est aussi ce qui s'est exprimé dans l'AG de Mont-de-Marsan.

Partout s'est exprimée la volonté de poursuivre le rapport de force pour contraindre le ministre à répondre aux revendications.

Nous ne lâcherons rien. 115 000 AESH sont employés par le ministère de l'éducation nationale sans statut, avec un salaire de misère.

La FNEC FP-FO invite ses syndicats à poursuivre les réunions syndicales pour continuer à construire le rapport de force, dans l'action commune, pour la satisfaction des revendications : l'intégration dans un corps de la Fonction publique ; l'ouverture immédiate de négociations salariales ; le versement des primes informatique, REP et REP+ ; 183€ d'augmentation indiciaire comme les personnels de la Fonction publique hospitalière ; 24h payées comme un temps complet à 100% ; le recrutement de personnels à la hauteur des besoins ; la création de postes et de places dans les établissements spécialisés ITEP, IME ; l'abandon des PIAL !





Lille



St-Denis



Lyon



Le Mans